

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Marchés financiers et spéculateurs : cherchez la différence !

- Economie -

Date de mise en ligne : dimanche 5 septembre 2010

Démocratie & Socialisme

En 2009, Barak Obama déclarait qu'il allait lancer les services secrets américains aux troupes des spéculateurs qui perturbaient Wall Street. Six mois plus tard, Nicolas Sarkozy annonçait qu'il faisait appel à la police pour traquer les spéculateurs qui semaient la zizanie dans le CAC40. Les enquêtes menées par ces fins limiers n'ont pas dû être d'une grande efficacité car nul n'en a plus jamais entendu parler.

Obama et Sarkozy n'attendaient certainement pas, d'ailleurs, le moindre résultat de ces enquêtes. La fonction de leurs annonces était autre : tenter d'ancrer dans l'opinion publique l'idée qu'il existait une différence fondamentale entre les « marchés financiers » et les spéculateurs. Des acteurs sérieux, responsables et utiles d'un côté, des trublions nuisibles de l'autre.

La réalité est bien différente car chercher à différencier « marchés financiers » et spéculateurs est une tâche impossible. Les fameux « marchés » qu'ils soient financiers ou monétaires sont tous des domaines où la spéculation dicte sa loi.

Le marché monétaire

C'est le lieu (virtuel, tout se passe sur le web) où les monnaies sont échangées les unes contre les autres. Ce sont ces échanges qui déterminent le cours du change d'une monnaie par rapport aux autres monnaies. Le cours de l'euro par rapport au dollar ou au yen, par exemple.

Si ce marché n'était pas un marché de la spéculation, les échanges de monnaies devraient s'y limiter aux montants nécessaires au financement des transactions commerciales.

Selon la Banque des Règlements Internationaux (étude portant sur l'année 2004), il n'en est rien. Le montant des échanges de biens et services s'élevait à 4 300 milliards de dollars PAR AN. Le montant des échanges QUOTIDIENS sur le marché des changes s'élevait à 3 000 milliards de dollars.

Les échanges monétaires liés au financement des transactions commerciales ne correspondaient donc qu'à une journée et demie de l'activité du marché monétaire.

L'activité de ce marché, pendant les 363 jours et demi restants relevait donc de la pure spéculation sur la valeur des monnaies (à la hausse ou à la baisse) ou sur les produits dérivés sensés prémunir les spéculateurs contre l'incertitude liée à l'évolution de ces monnaies.

Le cours de l'euro dont dépend l'emploi de millions de salariés en Europe est donc la conséquence directe non de décisions réfléchies à long terme de « marchés financiers » responsables ou d'« investisseurs » ayant pour objectif de défendre l'emploi ou la croissance mais la conséquence de l'activité de spéculateurs sans autre horizon que le court terme et la défense égoïste des gains ou des pertes qu'ils pourraient réaliser en achetant ou en vendant cette devise.

La Bourse

Contrairement à une idée complaisamment véhiculée la Bourse n'a pas pour fonction essentielle (c'est le moins que l'on puisse dire) de permettre aux entreprises de trouver des capitaux.

Non seulement ce rôle pourrait parfaitement être rempli par les banques si elles jouaient correctement leur rôle d'intermédiaires, mais ce n'est que lors de l'introduction d'un titre en bourse que la bourse permet aux entreprises de trouver de l'argent frais (capital social contre actions et crédits contre obligations).

Le reste du temps et c'est l'essentiel de son activité, la Bourse est un marché de l'occasion où s'achètent et se vendent des titres déjà émis. Cette activité se passe à 99 % sur le marché à terme qui est un marché, par définition, spéculatif.

Prenons un exemple. Un acheteur, sur ce marché, achète le 5 du mois 100 actions au cours de 35 euros chacune. Ce prix et le nombre d'actions concernées sont définitifs mais le règlement n'est pas immédiat. Ce règlement ne se fera qu'en fin de mois, à la liquidation. L'acheteur a donc spéculé à la hausse du cours de ces actions. En effet, si le cours de ces actions atteint 38 euros à la liquidation, cet acheteur pourra fort bien (c'est ce qui arrive dans la très grande majorité des cas) se contenter de vendre les actions qu'il a acheté 35 euros au prix de 38 euros. Il empochera donc la différence, soit 300 euros (moins les frais). Il peut très bien ne pas avoir eu la totalité de l'argent nécessaire à l'achat des actions. Il lui suffit, le plus souvent, de mettre en garantie 10 % de la somme qu'il devrait régler à la liquidation. Dans notre exemple, il lui suffisait de mettre 350 euros en garantie pour gagner, au final, 300 euros ! Cet effet levier permet de multiplier les gains mais aussi les risques en cas de chutes des cours boursiers.

Un spéculateur peut acheter une option de vente. A l'échéance, il pourra choisir de vendre réellement le titre sur lequel il a pris l'option ou de se contenter de payer le prix de l'option. Le même spéculateur aurait pu acheter une option d'achat. Il aurait même pu acheter un « stellage » qui lui permettait, à la liquidation, de choisir entre l'achat et la vente d'un même titre. Dans un tel cas, le spéculateur spéculait sur l'évolution des cours. Il espère que le cours du titre évoluera (à la hausse ou à la baisse) dans une fourchette plus large que le prix de l'option et qu'il pourra empocher la différence.

Les produits dérivés ont multiplié les possibilités de spéculation en multipliant les instruments financiers fondés sur l'achat ou la vente d'un titre. Ces produits dérivés sont sensés protéger les spéculateurs contre une hausse ou une baisse des cours. En réalité, comme la crise de 2008-2009 l'a mis en évidence, ils démultiplient les risques, les produits dérivés ressemblant à une pyramide inversée ne reposant que sur sa pointe, l'opération initiale à l'origine de multiples produits dérivés s' « assurent » les uns les autres.

Le rôle des banques

Les banques sont les mastodontes de la spéculation qu'elles pratiquent de manière industrielle.

Il y a 30 ans, l'essentiel de leurs profits étaient réalisés grâce aux intérêts des prêts qu'elles accordaient. Aujourd'hui, les intérêts des prêts ne représentent plus qu'un tiers, environ, des profits bancaires. Les 2/3 des profits résultent de l'augmentation aussi explosive qu'injustifiée des commissions et autres frais bancaires et surtout de la spéculation.

Lors du procès Kerviel, Jean-François Lepetit, un « connaisseur » qui a débuté sa carrière dans la salle des marchés d'Indosuez et l'a continuée (notamment) à la Commission des Opérations de Bourse a exposé clairement le rôle spéculatif des banques : « ...une salle des marchés peut pratiquer trois grands types d'activité : le trading (prise de positions) pour le compte de clients, l'arbitrage (qui permet d'exploiter de petites imperfections de marché pour

gagner peu, mais pratiquement à coup sûr) et enfin le fameux « trading pour compte propre », qu'Obama souhaite interdire aux banques américaines, et qui consiste à faire des paris sur la hausse ou la baisse de tel ou tel actif... » (La Tribune.fr 9 juin 2010).

Tout cela n'est que spéculation et des milliers de traders, dans les salles de marchés de l'ensemble des banques, passent leur temps à spéculer.

Les fonds spéculatifs

Pourquoi, certains fonds sont-ils qualifiés de « spéculatifs » ? Cela signifie-t-il que les autres fonds ne le sont pas ? Non, les fonds d'investissement, les fonds de pension, les banques ou les compagnies d'assurance pratiquent tout autant la spéculation que les « fonds spéculatifs », les « hedge funds ». Simplement, les « fonds spéculatifs » prennent plus de risques que les autres et obligent parfois les autres « fonds » à les suivre dans leur spéculation à la baisse ou à la hausse. C'est l'un des facteurs qui accélère la création de bulles spéculatives ou l'effondrement des cours.

C'est le fond spéculatif de Georges Soros qui fit la fortune de ce dernier en spéculant contre la livre sterling et en obligeant cette devise à sortir du Système Monétaire Européen, en 1992.

C'est le fonds spéculatif « Appalossa Management » qui, en 2009 (!), versait 4 milliards de dollars de rémunération à son dirigeant, David Tepper.

Ces fonds ont, général, leur siège dans un paradis fiscal ou à la Bourse de Londres, ce qui n'est guère différent.

Les « investisseurs sérieux, les « marchés financiers » ne sont que de vulgaires « spéculateurs »

Il n'y a donc pas d' « investisseurs », de « marchés financiers » qui soient différents des « spéculateurs ». Tout ce beau monde spéculé à qui mieux mieux et la crise bancaire et financière de 2008-2009 a fait litière de la théorie économique dominante, la théorie néolibérale qui affirme que c'est de la confrontation de ces intérêts égoïstes et à court terme que naîtrait l'intérêt général et à long terme. C'est au bord du gouffre que nous a mené la confrontation de leur cupidité.

Pourtant, c'est pour satisfaire ces spéculateurs que nos retraites, notre assurance-maladie, notre droit du travail sont mis en pièces, que les gouvernements au service de ces spéculateurs mettent en place les plans d'austérité subis par les salariés grecs, espagnols, portugais, allemands, français ...

Il serait peut-être temps de commencer à remettre le monde à l'endroit et de ne plus laisser cette bande de spéculateurs, uniquement guidés par leurs intérêts à court terme, décider de nos vies, de notre avenir et de celui de nos enfants.

Jean-Jacques Chavigné